

Objet : retour expérience sur inondations 2018

Présents :

OFFICIELS : Maire - DGS Mairie - Capitaine et Lieutenante Pompiers - Police Nationale - Police Municipale - Responsable Assainissement de PVM avec une assistante - ainsi que de quelques élus...

PUBLIC : Le public (environ 80 personnes) était composé majoritairement des riverains du bord de Marne qui avaient trouvé la convocation dans leur boîte à lettres.

INTRODUCTION par Brice RABASTE : cette réunion pour effectuer un retour d'expérience ; ce qui a fonctionné ou pas et écouter les doléances de chacun.

Il évoque le nombre de pompes disponibles et envisage l'acquisition de nouvelles.

Il remercie l'ensemble du personnel communal et les officiels qui ont répondu présent jour et nuit pendant plusieurs semaines.

Un PPRI est en cours d'élaboration ...

POMPIERS : le Capitaine gère les crues selon 3 phases : Montée des eaux - Stagnation des niveaux - Décrue.

Cette gestion étant départementale pour une analyse plus globale de la situation, les priorités partent de la préfecture, voire de la sous-préfecture sachant que la caserne de Chelles « gère » l'ouest du département de Seine et Marne.

La priorité est donnée aux personnes en danger immédiat.

Les « dépannages mobilier sur cales, etc... » sont effectués après les urgences...

Les flux du Morin et de l'Yonne, entre autres, influent sur les niveaux de la Marne.

Les deux Morins oui, mais l'Yonne affluent de la Seine a peu d'incidence sur le niveau de la Marne.

Un relevé quotidien des courbes de niveau est fait.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) de Chelles est de qualité.

La réunion de ce soir ayant pour objectif l'amélioration de ce PCS.

Les risques de pollution (cuve à fioul, citernes...) sont prioritaires, après la population.

DGS M. BONNOT : précise que le PCS est un document réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion des risques ...

Techniciennes PVM :

- Une « vanne » était en panne, PVM en charge de l'entretien précise que des contrôles avaient été effectués cet automne et que tout fonctionnait...
- Une inspection télévisée des réseaux est à prévoir.
- PVM étant créée depuis Janvier 2016, le sujet des assainissements est en cours sur l'ensemble du territoire et il reste à en fixer les priorités et les budgets.

OUVERTURE DES DISCUSSIONS AVEC LE PUBLIC

Il est dit (plus ou moins dans l'ordre ci-dessous) :

- La côte d'alerte de la crue à Chelles est à 4,74 m, prise au Pont de Gournay.
- La côte de 5,74 m a été atteinte à Chelles en 2018.
- La protection des riverains est limitée à 5,34m.
- La crue de 1983 sert de référence ... ???
- La référence actuelle du niveau des habitations nouvelles à Chelles, se situe à 40,50 m du niveau de la mer. (cotes altimétriques retenues pour le futur PPRI)
- La progression de la crue de ce début d'année (environ 1 cm/heure) est à considérer comme lente, ce qui semble relativement exceptionnel.
- Le Lac du Der ne semble pas aussi performant que souhaité, mais il « limite la montée des eaux » d'autres rivières que la Marne.
- Alimentation électrique des pompes se fait majoritairement avec des groupes électrogènes.
- Des passerelles piétons pour les riverains sont installées lorsque le niveau de l'inondation est inférieur à 40 cm environ.
- L'entretien des quais du canal (par PVM) n'est pas effectué et peut gêner l'évacuation des riverains par l'arrière des terrains longeant le canal.
- Presque toutes les propriétés possèdent un portillon de sortie sur le canal quai de l'Yser.
- Il est demandé si l'utilisation du chemin de halage est autorisée aux automobiles : sans réponse « officielle ».
- La fermeture des quais pour limiter les voitures automobiles est à revoir car certains usagers retirent les barrières.
- La recommandation de stationner les véhicules sur le parking Auchan : scepticisme de certains riverains ...
- Les badauds ne sont pas les bienvenus
- Il faudrait interdire ou limiter les barbecues
- Trop de monde lorsque météo clémente, etc ...
- cette remarque venait d'une personne qui n'avait pas compris l'intérêt de fermer les quais le dimanche et jours fériés...
- Le site internet de la Mairie n'est pas à jour et comporte de nombreuses erreurs.
- Le site VIGICRUE est fiable.
- L'information par SMS des riverains pré-enregistrés en mairie semble consensuelle.
- Certains avaloirs étaient bouchés ...
- Les batardeaux étaient dans certains cas de mauvaise... qualité et efficacité.
- La qualité de certains clapets et vannes anti-retour est à vérifier.
- Les réseaux eaux pluviales et eaux usées semblent se « rencontrer » dans certains cas...
- le quai des îles n'a pas de murette anti crue, avec 30 cm d'inondation, l'eau s'est engouffrée dans le réseau des eaux usées par les plaques d'égouts nouvellement installées mais pas encore en action. Il y a une différence d'environ 100 cm de hauteur entre l'aval et l'amont de Chelles...
-
- Les compteurs électriques de certaines habitations sont placés trop bas.
- Les containers-poubelles utiles mais emplacements supplémentaires à prévoir
- Les caves en zone inondables vides éviteraient des dommages financiers ...
- le PPRI devrait indiquer pour tout le bas Chelles les responsabilités d'utilisations pour des appareils électriques en dessous de la cote d'alerte. (?)

- Les « murs anti-crue » de Gournay étant plus bas que ceux de Chelles ont évité une inondation plus importante...
- Les riverains réclament une concertation avec les techniciens et un accès aux documents techniques pour échanger sur les diamètres des assainissements et autres sujets ...
- La protection de PARIS pourrait inciter à limiter les écoulements de la Marne...
- Voir la controverse dans la dernière Brochure municipale de Gournay au sujet du barrage de Joinville qui régule en partie l'aval de l'entrée de la Marne en Seine...
-

Observations AB :

1 - Côté public, Monsieur Follet à expliquer à de nombreuses reprises, à l'ensemble de l'assistance (sans être contredit) le pourquoi de certains problèmes et leurs éventuelles solutions.

2 - Le public a principalement cité : Quai des mariniers - Avenue des îles - Quai de l'Yser - Quai Grande Avenue - Quai Auguste Prévôt...

3 - ce résumé est peut-être incomplet ou imprécis, et j'autorise volontiers M. Follet à me corriger.

FIN de REUNION 21h30.